

1333218-6

 ACTIF

AMP

Numéro de référence interne TE : 1333218-6

Spare &amp; Wear Tooling

[Voir sur TE.com >](#)

Outilage de mise en œuvre &gt; Pièces de rechange et d'usure pour outillage



## Conformité produit

Pour obtenir la documentation de conformité, visitez la page du produit sur [TE.com](#)>

Directive RoHS 2011/65/UE de l'UE	Compliant
Directive VHU 2000/53/CE de l'UE	Compliant
Chine RoHS 2 Directive MIIT Ordonnance n° 32, 2016	有害物质含量符合标准要求 No Restricted Substance(s) Above Threshold
Règlementation REACH de l'UE (CE) n° 1907/2006	Current ECHA Candidate List: JUNE 2025 (250) Candidate List Declared Against: JUNE 2025 (250) Does not contain REACH SVHC
Teneur en halogène	Low Halogen - Br, Cl, F < 900 ppm per homogenous material. Also BFR/CFR/PVC Free
Capacité du procédé de soudure	Not applicable for solder process capability

### Clause de non-responsabilité en matière de conformité des produits

Les informations fournies sont fondées sur une enquête non exhaustive auprès de nos fournisseurs et représentent nos connaissances actuelles réelles basées sur les informations qu'ils ont fournies. Ces informations sont susceptibles de changer. Les numéros de référence que TE a identifiés comme conformes à la directive RoHS de l'UE ont une concentration maximale de 0,1 % mas pour les matériaux homogènes comme le plomb, le chrome hexavalent, le mercure, le PBB, le PBDE, le DBP, le BBP, le DEHP, le DIBP et une concentration de 0,01 % pour le cadmium. Elles peuvent bénéficier d'une exemption à ces limites telles que définies dans les annexes de la directive 2011/65/UE (RoHS2). Les produits d'équipement électriques et électroniques finis seront marqués CE conformément à la directive 2011/65/UE. Les composants peuvent ne pas comporter la marque CE. De plus, les numéros de référence que TE a identifiés comme conformes à la directive VHU de l'UE ont une concentration maximale de 0,1 % mas pour les matériaux homogènes comme le plomb, le chrome hexavalent, le mercure, le DEHP, le DIBP et une concentration de 0,01 % pour le cadmium. Elles peuvent bénéficier d'une exemption à ces limites telles que définies dans les annexes de la directive 2000 /53/CE (VHU). En ce qui concerne la réglementation REACH, les informations fournies par TE sur les substances extrêmement préoccupantes dans les articles pour ce numéro de référence sont basées sur le dernier « Guide des exigences applicables aux substances contenues dans des articles » de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) publié sur cette page : <https://echa.europa.eu/guidance-documents/guidance-on-reach>

## Pièces compatibles



## Les clients ont également acheté



## Documents

**Fiches techniques et pages de catalogue**  
**CRIMPING WHERE FORM MEETS FUNCTION**

Anglais

**Fiches d'instructions**

**Feuille d'instructions (États-Unis)**

Anglais